

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 27 juin 2017

• Nombre de présents :

16

• Quorum :

14

Ordre du jour :

- ① *Nouveau point sur la préparation de rentrée (vote de la DGH)*
- ② *Présentation du règlement intérieur pour l'année scolaire 2017/2018 (vote)*
- ③ *Présentation du planning de rentrée septembre 2017 (vote)*
- ④ *Rapport d'activité du Chef d'Établissement*
- ⑤ *Bilan VIE SCOLAIRE*
- ⑥ *Présentation des voyages et projets scolaires pour l'année scolaire 2017/2018*
- ⑦ *Remboursement pour les voyages : charte – situation pour deux élèves*
- ⑧ *Décisions budgétaires modificatives : DBM (vote)*
- ⑨ *Conventions (vote)*
- ⑩ *Tableau de répartition des logements de fonction*
- ⑪ *Point sur les divers chantiers*
- ⑫ *Questions diverses*

Secrétaire séance	NOM/Prénom	FONCTION	Présent	Excusé	Absent
	VENIANT Jean-Régis	Proviseur	X		
	MINIER Ronan	Proviseur-Adjoint	X		
	CHAPUT Maryvonne	Directrice des services Agent Comptable			X
	FORTIN Gilles	Conseiller Principal d'Éducation	X		

	BERGÉ Mathieu	Représentant le Conseil Régional		X	
	DERVILLE Sandrine	Représentant le Conseil Régional		X	
	MILLET-BARBE Christian	Représentant la Communauté BAB		X	
	TAIEB Valérie	Représentant la Municipalité	X		
	-----	Personnalité qualifiée			X

Personnels d'enseignement, de direction, d'Éducation, de surveillance, d'assistance éducative ou pédagogique et de documentation

	DESCHAMPS Laurent	SNES-FSU	X		
	ROSSIGNOL Isabelle		X		
01/12/2016	RICCI Lucile		X		
	VENNIN François				X
	JAURY Alexis	SE-UNSA, SGEN CFDT		X	
02/02/2017	JEAULT Jean-Michel		X		
	LUCU Pascal remplacé par Mme CASTAGNE BESSARD Catherine		X		

Personnels administratifs, sociaux et de sante, techniques, ouvriers et de service

	BEUDIN Lionel	Liste sans étiquette	X		
	LECUNA Eric remplacé par M. BOLDO		X		
27/06/2017	POZO Pierre		X		

Parents d'Élèves

	LACOUR Jean-Luc	FCPE	X		
	GOYENECHÉ Céline				X
	LABEAU Cinthia			X	
06/04/2017	TROISVALLETS Cécile		X		
08/11/2016	GROSSIER Iban	BIGA BAI	X		

	BARBIER Esther	TES1			X
	BOUDOU Antoine	BTS			X
	BOUTES Medhy	1S2	X		
	CARRERE Léa	TS2			X
	ZIAPKOFF Victor	TS4			X

La séance débute à 18H00 à la cafétéria du lycée

Le P.V. du C.A précédent à savoir du 06/04/2017 est adopté à l'unanimité.

Avant de faire un appel au volontariat pour prendre le secrétariat de séance et rédiger le PV du CA, il faut indiquer que lors de la commission permanente du 18 mai le point sur la rédaction d'un PV a été abordé. Ce qui a été arrêté, c'est de poursuivre la réalisation d'un conducteur de réunion réalisé par le proviseur, remis le jour du CA à la personne qui prend la rédaction du PV.

Dans les principes à retenir :

- Volonté d'un compte rendu synthétique sans que les propos soient rapportés. Ne pas mettre les éléments nominatifs. Ce qui est important c'est de faire figurer les décisions prises.
- Le PV doit résumer les débats et préciser les décisions actées.
- L'objectif étant que le PV reflète ce qui a été fait et non ce qui a été dit.
- Le PV une fois réalisé est envoyé avec la convocation du CA suivant, pour validation, ce qui permettra ensuite sa diffusion. Une exception pour le PV du conseil d'administration du mois de juin.

Volontaire pour prendre le PV de CA :

- La dernière fois : les parents d'élèves
- Avant dernière fois : les enseignants

Les représentants des personnels administratifs et techniques prennent le PV

Point sur l'ordre du jour

Question diverse des enseignants :

- Serait-il possible de déplacer dans le temps à savoir au mois d'octobre, le traitement des projets et des voyages au prétexte que les équipes ne sont pas encore connues comme les niveaux de classes de chaque enseignant.

Ajout d'un point : sortie d'inventaire

Nombre de votants : 16

16 voix pour == 0 contre == 0 abstention

L'ordre du jour est validé.

1 Nouveau point sur la préparation de rentrée (vote de la DGH)

Une information est donnée pour faire suite au CA du 2 février et la validation des deux demandes que nous avons formulées à savoir :

- La suppression d'un poste occupé en L0422 Anglais (enseignement du chinois) sans mesure de carte pour la titulaire.
- La suppression d'un poste vacant en L1413 SII-SIN

Après cette information, M. MINIER Proviseur Adjoint, explique la DHG pour la rentrée prochaine :

- Il apparaît qu'en 1^{ère} S l'effectif sera réparti sur 6 divisions, en 1^{ère} ES sur 3 divisions et demi. Une baisse des effectifs concernant le passage seconde/première est constatée cette année.
- L'augmentation du nombre d'élèves qui fait le vœu d'un enseignement technologique implique une baisse d'effectif en 1^{ère}, la moitié d'une division 1^{ère} S.
- En Terminale l'objectif prévisionnel est atteint mais en diminution par rapport à la précédente structure.

- Pas de modification de structure pour les BTS et les CPGE, situation figée.
- Les heures réparties par niveaux, matières et divisions sont de 326 H pour les heures à effectifs réduits.

L'autonomie de l'établissement permet la définition d'une politique d'établissement.

Des nouvelles demandes existent comme celle d'ajouter ½ h de mathématiques sur le niveau première.

Actuellement en listant les attentes de toutes les équipes, nous consommons plus que l'enveloppe allouée.

Il est très difficile de remettre en question des anciens choix (politique de langues avec des groupes qui ne dépassent pas 25 élèves en moyenne, des groupes supplémentaires en enseignement d'exploration et l'ajout de 0.75 h pour des groupes à caractère scientifique).

Il faut déjà terminer le travail sur l'arrêt de la structure, des décisions seront prises ensuite par rapport aux effectifs.

Départ de M. BOLDO

Vote pour la ventilation des heures par discipline par rapport à la dotation qui est donnée par l'institution.

Heures d'enseignement/Heures postes/HSA

Nombre de votants : 15

9 voix pour 0 contre 6 abstentions

2 Présentation du règlement intérieur pour l'année scolaire 2017/2018 (vote)

Le Proviseur rend compte de la nécessité, tous les ans, de proposer des modifications au CA, du règlement intérieur. L'évolution de la vie lycéenne et étudiante implique une actualisation régulière.

Certains thèmes étaient à aborder tels que, le droit à l'image, l'utilisation des téléphones et la modification de la tarification dont l'établissement n'est pas maître puisque c'est la Région Nouvelle Aquitaine qui fixe les tarifs d'hébergements.

Le travail sur le règlement intérieur a été conduit après un temps de rencontre avec les enseignants le 9 mars, un conseil de la vie lycéenne le 30 mars, une commission permanente le 18 mai et la validation ce soir lors du conseil d'administration pour une application au 1 sept 2017.

Dans les éléments évoqués : nécessité pour la rentrée de distribuer le document sur le rappel concernant le droit à l'image. Un document a été rédigé en cours d'année. L'objectif était de bien préciser le cadre réglementaire. Les retours ont été positifs. Un paragraphe a été aussi rédigé et apparaît dans l'article 1.

La partie téléphone portable a été précisée avec le verbe éteindre qui est utilisé.

Les autres modifications ont touché la partie du règlement qui concerne l'internat avec la régularisation liée à la nouvelle tarification.

Il reste une question en suspens la remise d'ordre dans le cadre des voyages scolaires.

M. Le Proviseur développe la lecture du règlement à la page 13 concernant la remise d'ordre.

C'est un point qui suscite beaucoup de réactions et questionnements des usagers.

la proposition suivante est faite et acceptée :

Dans le cadre des voyages scolaires dont la durée est égale au moins à 5 jours, les familles auront la possibilité de demander une remise d'ordre en sollicitant les services de l'intendance.

Caisse de solidarité : c'était une rubrique présente dans le règlement intérieur depuis deux ans mais qui ne vivait pas encore. Un document a été réalisé et intégré aux documents d'inscription des élèves. Sur le niveau SECONDE c'est plus de 1700 euros qui ont été collectés. L'existence de ce fonds va être communiquée également aux personnels. Il reste maintenant à définir les critères d'attribution de ces fonds. Une proposition sera faite lors du prochain conseil d'administration.

Nombre de votants : 15

15 voix pour 0 contre 0 abstention

3 Présentation du planning de rentrée septembre 2017 (vote)

Le planning de la rentrée est développé par le Proviseur

Le Proviseur Adjoint souhaiterait la présence de l'ensemble des enseignants le jour de la rentrée des élèves.

Les parents d'élèves questionnent sur la date de l'assemblée générale des fédérations des parents d'élèves, elle est programmée le 14 septembre 2017 à partir de 18h en salle LEBAILLIF.

Le proviseur précise que l'information passera par la Coopérative.

Vendredi 1^{er} septembre 2017 :

Journée consacrée à la rentrée des enseignants

Lundi 4 septembre 2017 :

08h30 à 10h00 : rentrée des internes première année BTS et CPGE

10h30 à 12h00 : rentrée des internes deuxième année BTS et CPGE

14h00 : début des cours CPGE

15h00 à 17h30 : rentrée internes niveau SECONDE

17h30 à 18h30 : réunion des parents d'élèves internes niveau SECONDE : salle LEBAILLIF

Mardi 5 septembre 2017 :

08h00 à 11h00 : rentrée élèves niveau SECONDE

10h00 à 12h00 : rentrée élèves internes niveau PREMIÈRE et TERMINALE

14h00 à 16h00 : rentrée élèves niveau TERMINALE

15h00 à 17h00 : rentrée élèves niveau PREMIÈRE

Mercredi 6 septembre 2017 :

08h00 : début des cours pour tous les niveaux

4 Rapport d'activité du Chef d'Établissement

L'année écoulée s'est avérée, compliquée suite à des absences au niveau de l'équipe de direction : agent comptable, départ du proviseur adjoint nommé sur un autre établissement, absence pour maladie du proviseur adjoint affecté sur le remplacement.

Les points positifs sont :

- les réunions de direction, la mise en place d'une réunion mensuelle TICE avec la présence de l'ELIB et des deux professeurs référents informatique M. LUCU et M. BRUYERE.
- Les rencontres avec les représentants des élèves internes lycéens et étudiants.
- Diverses réunions et rencontres ont permis un pilotage fin de l'établissement.
- La vie Lycéenne a bien rempli ses missions, notamment sur le sujet du père cent qui c'est bien passé. Malheureusement des absences sont à prendre en compte du fait de l'évènement. Les professeurs ont apprécié cette gestion pour palier aux débordements excessifs des autres années.

- Des dossiers importants ont été traités comme le PPMS (revu suite aux événements d'actualité), la restructuration.

Voir document joint

Nombre de votants : 15

15 voix pour 0 contre 0 abstention

Départ de Mme TAIEB

5 Bilan VIE SCOLAIRE

Le Conseiller Principal d'Éducation évoque l'absentéisme non justifié, qui est en augmentation pour les élèves niveau seconde par rapport aux années précédentes.

Cela représente 18% en seconde, 11% pour les élèves niveau terminale par rapport aux effectifs.

Les exclusions augmentent aussi cette année 280 exclusions (plus nombreuses sur le niveau seconde). Exclusions dues aux attitudes non adaptées, aux bavardages, à l'utilisation du téléphone pendant les cours etc.....

Par contre une analyse fine des éléments chiffrés laisse apparaître que ce sont souvent les mêmes élèves qui se mettent à la faute (tous niveaux confondus ≈ 63 élèves).

Pour les retenues on reconnaît les mêmes motifs que chez les exclus, comportement et attitude.

La suppression d'un poste n'a pas facilité la tâche aux trois CPE qui se sont répartis les missions et doivent palier aux difficultés dans la gestion des élèves.

Chez les AED même constat, effectif en diminution, recrutement plus compliqué.

Voir les documents joints

6 Présentation des voyages et projets scolaires pour l'année scolaire 2017/2018

Un gros travail a été réalisé, les projets sont nombreux et variés, un projet paraît cher (jour de fête compagnie) mais cela en vaut la peine car ce sont des professionnels du spectacle qui interviennent (35 euros le spectacle par personne).

Parents d'élèves : remarque positive sur les projets riches et inestimables proposés aux élèves.

Enseignants : souhaitent un éclaircissement sur la participation des familles

A) Les projets : présentation par la référente culture : Mme ROSSIGNOL

Au niveau technique : deux votes : 2 actes :

un pour tous ceux qui ont un financement des familles

et un pour ceux sans financement.

Nombre de votants : 14

14 voix pour 0 contre 0 abstention

Vote pour les projets sans participation des familles :

Nombre de votants : 14

14 voix pour 0 contre 0 abstention

- B) les voyages scolaires : M.VENIANT (ce point permettra d'aborder le point sur le remboursement pour les voyages scolaires).

La participation des collectivités est assez conséquente (mairie, Région, département).

Remarque des enseignants : la région nouvelle aquitaine participerait pour 5 voyages en Europe au lieu de 2 les années précédentes.

L'établissement prend en charge la participation des accompagnateurs.

Le voyage en Chine interpelle les parents d'élèves, le proviseur explique que ce financement s'établit sur trois ans dès l'entrée en seconde.

Il est relevé qu'un tiers de l'enveloppe globale de la participation de l'établissement est prise pour ce voyage.

Les enseignants : voyage organisé sur la période vacances pour ne pas déroger au rythme scolaire.

Le Proviseur explique qu'une étude pourrait se faire pour un financement extérieur au système, mais ce n'est pas si simple.

Un acte par voyage

- 1- Voyage en Espagne à Vitoria Gasteiz :

Nombre de votants : 14

14 voix pour ** 0 contre ** 0 abstention

- 2- Voyage en Espagne à Pamplona :

Nombre de votants : 14

14 voix pour ** 0 contre ** 0 abstention

- 3- Voyage en Espagne à Zarautz Getaria :

Nombre de votants : 14

14 voix pour ** 0 contre ** 0 abstention

- 4- Voyage à Sarlat :

Nombre de votants : 14

14 voix pour ** 0 contre ** 0 abstention

- 5- Voyage en Russie

Nombre de votants : 14

14 voix pour ** 0 contre ** 0 abstention

- 6- Voyage à Gernika

Nombre de votants : 14

14 voix pour ** 0 contre ** 0 abstention

- 7- Voyage en Chine

Nombre de votants : 14

14 voix pour ** 0 contre ** 0 abstention

- 8- Voyage en Espagne en Estramadur

Nombre de votants : 14

14 voix pour ** 0 contre ** 0 abstention

- 9- Voyage en Angleterre : Bath, Bristol et Cardiff

Nombre de votants : 14

14 voix pour ** 0 contre ** 0 abstention

- 10- Voyage en Espagne à Grenade

Nombre de votants : 14

14 voix pour ** 0 contre ** 0 abstention

- 11 - Voyage en Autriche

Nombre de votants : 14

14 voix pour ** 0 contre ** 0 abstention

7

Remboursement pour les voyages : charte – situation pour deux élèves

Point sur le remboursement de la participation aux voyages scolaires :

En s'appuyant sur la charte des voyages et par rapport à cette année où 2 élèves n'ont pas participé à des voyages scolaires, techniquement ce sont les membres du CA qui se prononcent sur le remboursement. Un des élèves n'a jamais manifesté officiellement la demande de remboursement et l'autre élève a sollicité l'assurance de l'organisme qui avait en charge le voyage. Le dossier a été fait par la famille.

Une liste d'attente serait à développer. C'est un moyen souple pour éviter la perte et le coût pour l'établissement en cas de renoncement de la part d'un élève.

8

Décisions budgétaires modificatives : DBM (vote)

A mi-année, il apparait que certaines lignes du budget sont en négatif. Pour se donner de la souplesse pour finir l'année, il est proposé d'abonder ces lignes. Il apparait et cela nécessitera une étude ultérieure de bien analyser les dépenses en produits d'entretien. Ce travail sera conduit après le conseil d'administration.

Il y a également des projets qui nécessitent de procéder à un prélèvement sur le fonds de roulement :

- Acquisition de deux machines de musculation pour l'équipe EPS pour améliorer le fonctionnement de la salle qui est un peu pauvre en matériel.
- Un effort conséquent sur le bât F : l'internat des étudiants. Après avoir presque terminé le bât D internat des élèves du secondaire, il fallait dans une suite logique s'attaquer au bât F. Ce projet était en lien avec le lancement du ravalement extérieur. Hors ce projet a été différé pour l'instant en raison de l'état de certains balcons. Face à des locaux défraichis par le temps, il parait indispensable de lancer un programme de rénovation intérieur. Ce projet a été construit en parallèle de la 3^{ème} et dernière phase de mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Une intervention va se faire au 1^{er} et 2^{ème} étage (création d'une chambre PMR et d'un bloc de sanitaire adapté). Nous avons souhaité profiter de la présence d'une entreprise de peinture pour poursuivre le travail sur l'intégralité des deux étages concernés.
- Une demande de mobilier a été validée par le conseil régional ce qui nous permettra d'obtenir du mobilier neuf pour le premier étage intégrant aussi bien les chambres que les parties communes.
- Pour améliorer la fonctionnalité des chambres, des petits aménagements sont nécessaires : patères, porte serviettes et création de nouvelles étagères au niveau d'une armoire intérieure et au niveau du lavabo. Des étagères ont déjà été acquises et posées il y a un an.
- Changement des rideaux des chambres

- Nombre de votants : 14

14 voix pour ■■ 0 contre ■■ 0 abstention

Conventions (vote)

Demande pour autoriser le chef d'établissement à recruter des assistants pour des élèves en situation de handicap (en prévision car nous n'avons pas la visibilité sur le public qui va arriver en SECONDE). Sur le principe : 2 personnes pour des services de 20h. Nous devons anticiper.

- Nombre de votants : 14

14 voix pour 0 contre 0 abstention

Convention entre le lycée Cassin et la SARL ETP FR qui permet l'intervention de M.MARTIN sur le BTS Audiovisuel à Biarritz pour conseil, support technique et assistance pour la période qui irait du 30/08/2017 au 22/12/2017

- Nombre de votants : 14

14 voix pour 0 contre 0 abstention

Participation du Greta Sud Aquitaine (20%) aux frais de prestations de M.MARTIN

- Nombre de votants : 14

14 voix pour 0 contre 0 abstention

Convention pour la dimension scolaire entre le lycée et l'ACBB pour l'année scolaire 17/18

- Nombre de votants : 14

14 voix pour 0 contre 0 abstention

Occupation des locaux (gymnase) par l'ACBB pour année scolaire 2017-2018

- Nombre de votants : 14

14 voix pour 0 contre 0 abstention

Occupation des locaux (gymnase) par l'association Mouvements Silence AS 17/18

- Nombre de votants : 14

14 voix pour 0 contre 0 abstention

Le CA autorise le chef d'établissement à signer une convention d'occupation des locaux scolaires avec l'association Sophrologie Caycédiennne 64

- Nombre de votants : 14

14 voix pour 0 contre 0 abstention

Contrat de location des photocopieurs du pôle audiovisuel de Biarritz prolongation pour arriver jusqu'au 31/12/2017

- Nombre de votants : 14

14 voix pour 0 contre 0 abstention

Convention d'adhésion viande et volaille bio marché 2018

- Nombre de votants : 14

14 voix pour 0 contre 0 abstention

Reconduction de la convention lingerie avec le lycée Louis de Foix

- Nombre de votants : 14

14 voix pour 0 contre 0 abstention

Intervenant extérieur pour le pôle espoir rugby : M.CAZAMAYOU année scolaire 2017-2018

- Nombre de votants : 14

14 voix pour 0 contre 0 abstention

Avenant pour la convention avec l'APAVE : contrôle obligatoire des installations sportives (il y a des nouveaux points de contrôle réglementaires et mise à jour des installations du lycée)

- Nombre de votants : 14

- 14 voix pour 0 contre 0 abstention

Départ de M. BOUTES

10

Tableau de répartition des logements de fonction

- C'est un dossier qui est très encadré par la collectivité.
- Il existe un calcul de pondération des logements de fonction qui respecte un décret et des articles.
- Le calcul de l'effectif pondéré qui dépend des effectifs de l'enquête lourde donne un chiffre de 10 concessions par NAS (Nécessité Absolue de Service) pour le personnel d'État.
- Un travail de mise à jour annuelle des logements de fonction est entrepris par la nouvelle région. Il y a une volonté d'harmonisation des procédures en matière de logement qui conduit à ce que chaque logement soit affecté à une fonction à partir du 1^{er} septembre 2017. Ce travail d'affectation doit être validé par le CA. Le document doit bien reprendre la fonction affectée, le type, la surface et la localisation de chaque logement. En cas d'absence de fonction, la mention non affecté sera portée.
- Ce même CA devra également se prononcer sur les propositions de COP : convention d'occupation précaire. Elles sont valables jusqu'au 31 août 2018 et nécessitent chaque année une réactualisation du montant du loyer par France Domaine.
- Les évolutions :
 - Départ de M.CECCHETTI au 10 juillet rentrée du nouveau proviseur adjoint : M.PARE
 - A été évoqué la situation de Mme BATS qui quitte l'établissement et souhaiterait garder son logement le temps d'en trouver un autre d'ici la fin de l'année civile.

Validation de la répartition des logements selon les fonctions arrêtées.

- Nombre de votants : 13

- 13 voix pour 0 contre 0 abstention

Validation des 3 demandes de COP

- Nombre de votants : 13

- 13 voix pour 0 contre 0 abstention

- Nouveau marché : marché d'études hydrogéologiques pour la réalisation d'un doublet géothermique au lycée René Cassin. Dans le cadre de son PPI Innovation et transition énergétique, la région Nouvelle Aquitaine a décidé de faire une étude sur la faisabilité de l'objet du nouveau marché. Un primo budget de 30 000 euros a été voté.

L'objectif est de mettre en place une substitution énergétique maximale du gaz naturel par la géothermie, sur l'ensemble des besoins en chauffage et eau chaude sanitaire du lycée René Cassin.

La source de chaleur se composera d'un forage de pompage d'eau souterraine couplé à un forage de réinjection des eaux refroidies dans la même nappe : doublet géothermique.

- Durée prévisionnelle des études : 3 mois
- Durée prévisionnelle des travaux : 3 mois
- Mission qui démarre en juillet 2017

- Chantier de la restructuration à Bayonne :

Le chantier avance correctement, il y a eu quelques surprises classiques quand on est dans la rénovation de l'ancien : souci au niveau de la toiture et par rapport à de l'amiante.

Pour l'instant le planning est respecté. Rappel livraison au 15 janvier 2018.

- Nous sommes en attente des résultats d'ajustements dans l'implantation des préfabriqués sur la phase 2 et 3. La demande formulée est de conserver le préfabriqué infirmerie pour en faire le pôle des proviseurs adjoints et secrétariat + le bureau du conseiller d'orientation psychologue. La coopérative prendrait la place de la salle de musculation et la salle de musculation serait transférée sur la salle 19.

- Une rencontre a eu lieu avec les services de la région pour le dossier équipement à conduire pour équiper les nouveaux locaux à leur livraison.

- Chantier sécurisation de l'établissement : compte rendu de la réunion du 21 juin 2017

- Portillon au niveau du portail existant
- Sécurisation du parking scoot
- Vidéo surveillance
- Vigik portillon parking

- Ravalement BTS : Le chantier a démarré avec un planning très serré. La notification s'étant faite tardivement, il a fallu procéder à une modification de la méthodologie. Les menuiseries seront bien changées pendant les congés d'été mais par contre le verre sera posé aux vacances de la Toussaint. Le délai trop court à l'entreprise ne permettait pas un approvisionnement pour permettre la pose du verre avant le 30 août.

- Face à la spécificité de l'intervention et du site, le lycée a décidé de prendre une société de surveillance sur la période de l'absence des personnels du lycée. Le coût supporté par le lycée devrait être remboursé par la région.

- Dernière tranche pour la mise aux normes de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Les travaux ont débuté le lundi 12 juin. Ils devront se terminer pour la fin des vacances.

Sortie d'inventaire : rajout à l'ordre du jour M.VENIANT

Nombre de votants : 13

- 13 voix pour == 0 contre == 0 abstention

Serait-il possible de déplacer dans le temps à savoir au mois d'octobre, le traitement du point sur les projets et les voyages au prétexte que les équipes ne sont pas encore connues comme les niveaux de classe.

Réponse : cela va retarder d'un trimestre la réalisation des projets et des voyages : attention pour les projets et pour les voyages : 2 trimestres de fonctionnement en réalité le 1^{er} et le 2^{ème}.

Cela peut mettre en difficulté les réservations des hébergements dans certains cas.

A l'inverse il est possible de s'appuyer sur ces projets pour créer des équipes pédagogiques.

Quelle va être le gain réel ?

Pensez vous réellement que les équipes auront plus de temps avant les vacances de la Toussaint pour monter les dossiers ?

Cela sous entendrait également de faire un CA de plus avec les anciens représentants.

Le CA nouvellement constitué en octobre ne pourra se réunir qu'en Novembre, des ajustements sont toujours possibles.

Les enseignants remercient M. VENIANT pour son investissement dans la conduite de l'établissement, ils se rendent compte des difficultés au niveau de l'équipe de direction, le départ impromptu de M. CECCHETTI, proviseur adjoint, nommé sur un autre établissement remplacé provisoirement, l'absence de Mme CHAPUT, agent comptable.

Le secrétaire de séance,

Pierre POZO



Le Proviseur,

Jean-Régis VENIANT

